



Les drones de Céleste

« Videodrones » le mot pourrait faire penser à ces drones espions capteurs d'images utilisés au Proche Orient. Mais le drone est aussi une notion musicale : ce mot signifie « bourdon » en anglais. Pour l'artiste, d'abord compositeur, ses *videodrones* sont des œuvres sonores. Il s'agit d'écouter le son produit par des images : un bourdonnement continu module en fonction de la quantité de lumière captée par des caméras, situées à l'extérieur mais à proximité du lieu d'exposition. Un renversement intérieur/extérieur s'établit. Tout événement visuel – le

passage d'un piéton, d'un véhicule, la sortie des écoliers – se traduit par un événement sonore. Le drone, musique minimaliste, devient, dans la sacristie gothique des Bernardins, comme la cantillation d'une liturgie urbaine, une sacralisation du quotidien. Mais l'ambiguïté du mot demeure. Le visiteur voit d'abord des images. À l'heure où les rues des villes sont mises sous surveillance visuelle, l'image captée peut déranger, fortement. L'artiste l'a-t-il voulu ? La personne vue ne croise pas le regard de celui qui l'observe : c'est le mythe de l'anneau de Gyges : voir sans être

vu, source de toute injustice selon Levinas, puisque cela nous empêche d'être « responsable ». L'expérience des Bernardins a d'ailleurs montré dès le premier jour que les caméras de Céleste Boursier Mougénot pouvaient capter des situations fort embarrassantes. Cela n'est pas qu'un effet collatéral du parti de l'artiste.

**Paris « Videodrones », sacristie du Collège des Bernardins,
www.collegedesbernardins.fr
Jusqu'au 15 avril**



Videodrones, Céleste Boursier Mougénot, 2012, sacristie du Collège des Bernardins © Photo F. Lanternier - Courtesy galerie Xippas